

Notice d'utilisation pour l'application Teams

Assemblée Générale du mardi 12 novembre 2024 – 17h00

Pour participer à la réunion via l'application Teams, cliquez sur le lien suivant :

https://teams.microsoft.com/L/meetup-join/19%3ameeting_ZDQ1ZTA1YTQtZDUyMy00OGMxLTg4MmUtMjJjZDE4YWU4N2Nl%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22ef8568ca-6763-4015-b1a0-fec3a4fc1c70%22%2c%22Oid%22%3a%22c3ee6568-3bbb-47a7-ab02-2d3f7e52a397%22%7d

ID de réunion : 395 696 842 351

Code secret : oZi3bt

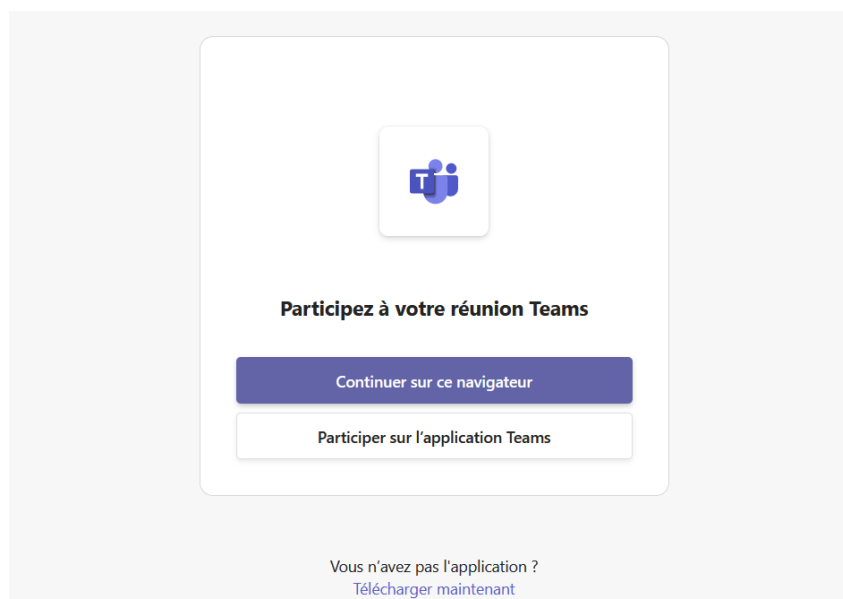
→ Pensez à vous identifier (Nom d'adhérent – Prénom et nom)

→ Il n'est pas nécessaire de créer un compte pour rejoindre la réunion.

→ Vous pouvez vous connecter à partir de plusieurs supports (téléphone, tablette, ordinateur) dès lors que vous êtes connecté à internet.

→ L'organisateur de la réunion n'est pas informé des tentatives manquées de connexion.

Etape 1 : Après avoir cliqué sur le lien ci-dessus, deux choix vous seront proposés sur ordinateur : vous connecter via votre navigateur (sans avoir besoin de télécharger l'application) ou via l'application, qu'il sera alors nécessaire de télécharger si vous ne l'avez pas encore.



NB : sur smartphone, le système va vous demander d'installer l'application. Si vous ne souhaitez pas le faire, vous pouvez utiliser [ce lien](#) et compléter les champs requis avec l'identifiant de réunion et le code secret.

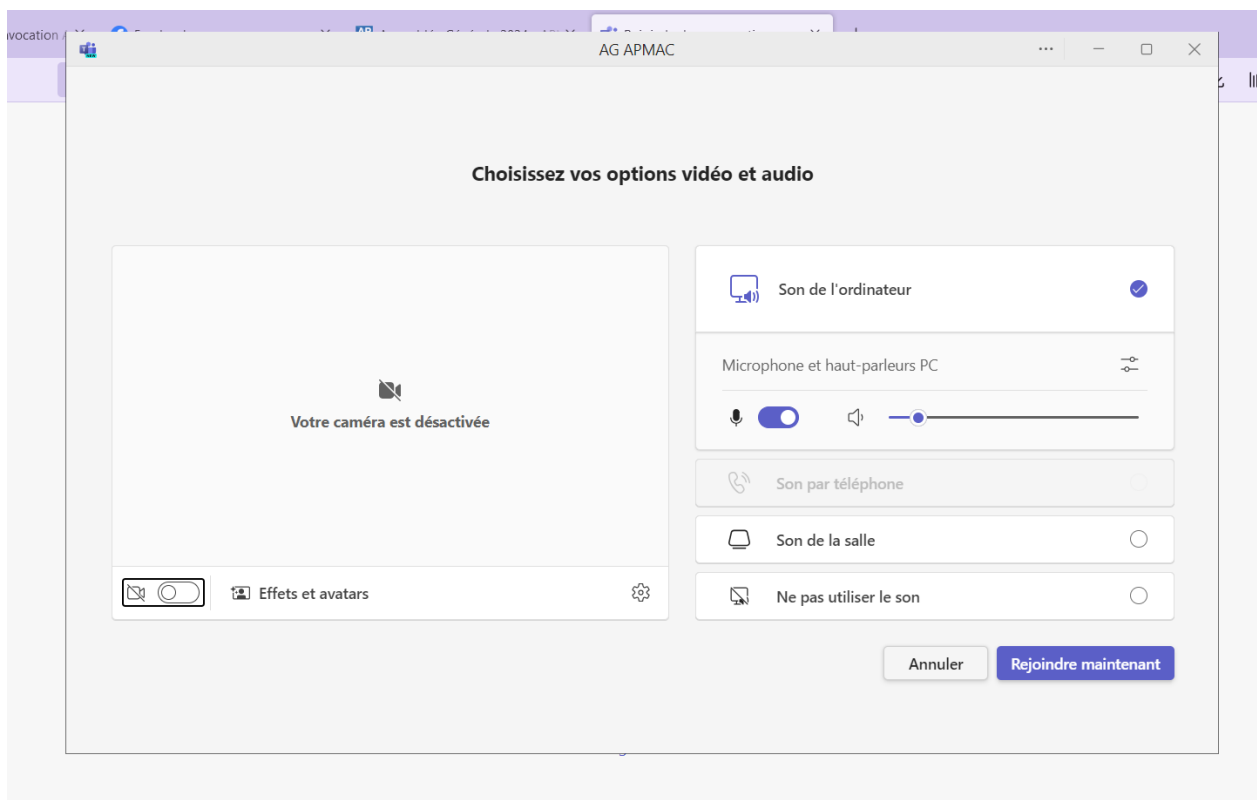
Vous pourrez alors rejoindre la réunion avec deux choix : vous connecter ou sans vous connecter.

Renseignez votre prénom, nom et structure adhérente.



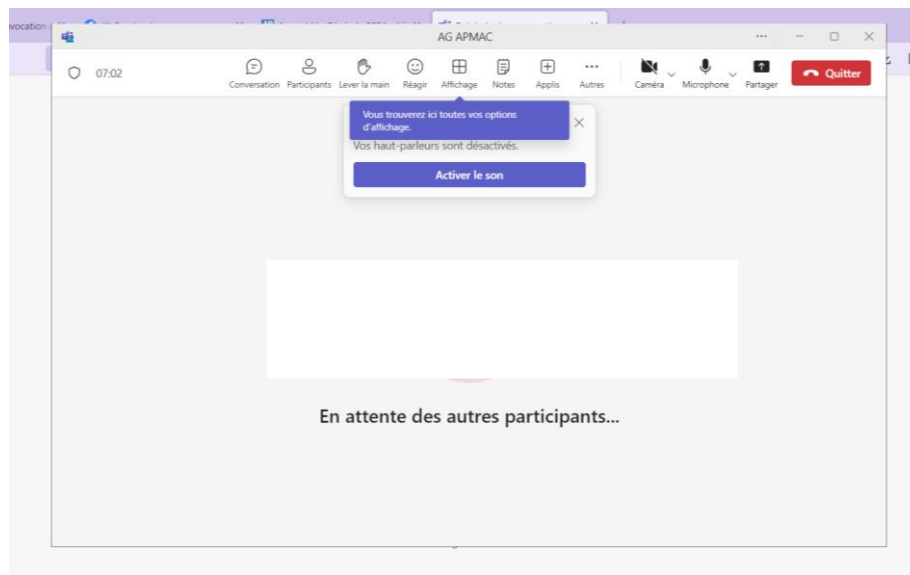
Pensez à autoriser l'application à utiliser la caméra et le micro de votre support (ordinateur, tablette ou téléphone).

Etape 2 : Une fois connecté, vous devrez choisir les options vidéo et audio en fonction de votre appareil. Si vous êtes sur votre ordinateur, cliquez sur « son de l'ordinateur ». Vous pouvez choisir d'activer ou non votre caméra.



NB : sur smartphone et tablette, votre interface sera légèrement différente que l'image ci-dessus mais les fonctionnalités sont les mêmes.

Étape 3: Patientez le temps que votre hôte vous laisse entrer en réunion. L'Assemblée Générale débute à 17h00.



Veillez à ce que votre micro soit éteint si vous n'intervenez pas. Pour allumer ou éteindre le micro, il suffit de cliquer sur l'icône du micro. L'animateur de la réunion procédera à la fermeture de l'ensemble des micros au début de l'Assemblée Générale.

Étape 4: Si vous souhaitez participer à un échange, il vous suffit de cliquer sur « Lever la main ». L'activation de votre micro sera alors nécessaire pour que les autres participants vous entendent.

NB : Sur smartphone et tablette, pour trouver l'option « lever la main », il faut aller sur les trois petits points en bas de votre écran puis sur l'icône « main levée ».

Merci de votre participation !